

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL86

présenté par
Mme Bordes

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

I. – À la fin de l'alinéa 191, supprimer le mot :

« , etc. ».

II. – En conséquence, procéder à la même suppression à la fin des alinéas 192, 193 et 194.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement

réactionnel.

L'alinéa 189 comporte le mot « notamment » qui renvoie, alinéa après alinéa, à une liste des opérations immobilières visées par ce texte.

Il est donc superfluo de rajouter le mot « etc » en fin de phrase.